

CODERS 71

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale du **CODERS 71** se tiendra le **mercredi 5 mars 2014** à la
SALLE du MARAIS route du Bourg à BRANGES

Nous serons heureux de vous recevoir et de pouvoir participer avec vous à l'Assemblée Générale de notre Comité qui regroupe plus de 4200 adhérents en Saône-et-Loire. Nous aurons ainsi le compte-rendu de l'année écoulée et les prévisions pour cette année 2014 (tant dans le domaine financier que dans le domaine de l'organisation des activités, des journées départementales, de la formation et autres sujets) :

- ⇒ **A partir de 8 h 15** : Accueil des participants avec café, brioche.
 ⇒ **A 9 heures précises** : Début de l'Assemblée Générale.

⇒ **Ordre du Jour :**

Approbation et validation par l'ASSEMBLEE GENERALE de la cooptation pour la présidence du CODERS 71 de Josette LABOURIAUX.

Mot d'accueil du Président de l'ABS qui nous reçoit.

Mot d'accueil de la Présidente du CODERS 71 et présentation des invités.

Les activités du CODERS 71 présentation par le secrétaire André GIRELLI.

Rapport financier par le trésorier François GALLOIS.

Rapport des vérificateurs aux comptes.

Confirmation des contrôleurs aux comptes ou appel à candidatures.

Rapport Moral de la Présidente du CODERS 71, actions passées et projets.

Réponses aux questions posées par écrit.

Allocution des Présidents des clubs de SAONE-ET-LOIRE sur les faits marquants survenus dans leurs clubs.

Allocution des Personnalités présentes.

NB – Les adhérents qui souhaitent voir évoquer un point précis sont priés d'en informer la Présidente du CODERS 71 avant le 15 février.

Vers 12 h 30 : Apéritif d'honneur suivi du repas sur place.

Participation au repas : **18 €uros par personne.**

Pour chaque GRS, **un service de car gratuit** sera mis *éventuellement* en place par le CODERS 71 si les participants sont en nombre suffisant. *(Les personnes intéressées se renseigneront auprès de leur président de GRS en ce qui concerne les horaires de départ et de retour si ce service est assuré).*

Après le déjeuner et pour terminer la journée, nous vous proposerons quelques pas de danse.



Salle du Marais à Branges



Pont sur la Seille à Branges



FICHE D'INSCRIPTION – ASSEMBLEE GENERALE DU CODERS 71 : 5 MARS 2014
A faire parvenir à votre GRS au plus tard le 20 février 2014

NOM Prénom.....

NOM Prénom

Assistera (ont) uniquement à l'Assemblée Générale sans le repas OUI

Assistera (ont) à l'Assemblée Générale et au repas OUI

Ci-joint un chèque de 18 € pour 1 repas x = € à l'ordre de votre GRS.

Chaque GRS regroupera les inscriptions et établira un chèque global à l'ordre de **ABS** et l'adressera au plus tard le 24 février à : **Maryse GUILLAUME 1 rue du Colombier -71500 LOUHANS.**